REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE

ARMP
AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
TRANSPARENCE - EQUITE - PROBITE

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 447/11/2026

A LA SOCIETE TECHNOBASE.

Après avoir reçu le contrat du marché n°. 001/SECT.ASS/CGPMP/T.M/K.C/2023, conclu avec le Secteur des ASSOLONGO, pour un montant total hors taxe dollars américains trente-six mille sept cent septante-huit, cinquante centimes (USD 36 778,50) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains deux cent cinquante-sept, quarante-quatre centimes (USD 257,44), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 13/11/2026

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement

Me. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général

0000447